

SOCIALISTES

Journal du PS Suisse
77 · Novembre 2015
AZB 3001 Berne



Elections fédérales

Le moment tant attendu dans l'agenda politique suisse est désormais passé. L'occasion pour nous d'une rétrospective sur les résultats globaux et romands en particulier. Découvrez une première analyse, les visages des élu-e-s romand-e-s et, surtout, les enjeux de la législature qui s'ouvrira début novembre. Pages 4 à 6

ASSURANCE-MALADIE

Suite à la traditionnelle annonce d'augmentation des primes d'assurance-maladie, Jean-François Steiert, conseiller national (FR), analyse la situation et les enjeux des prochaines années pour améliorer enfin notre couverture santé. Page 7

TRACES DE PLUME

Dans notre rubrique culturelle, découvrez la première publication de Barbara Lanthemann. Entre textes, poésies ou lettres, cette camarade valaisanne nous emmène dans son univers littéraire, au travers d'un ouvrage marqué par son parcours de battante. Page 10



L'IMAGE DU MOIS

Après sept années de bons et loyaux services, Jacqueline Fehr quittera la vice-présidence du PS Suisse à la fin de l'année. Elle a accompli un travail majeur au niveau fédéral, comme conseillère nationale depuis 1998, puis comme vice-présidente du PS Suisse depuis 2008. Jacqueline Fehr, désormais élue au Conseil d'Etat zurichois, assume le Département de la Justice et de l'Intérieur. Jacqueline Fehr a fortement marqué la politique fédérale et le PS Suisse au cours des deux dernières décennies. La mise en place de l'assurance-maternité et le développement du domaine de la petite enfance comptent parmi ses plus grands succès dans un bilan très étoffé.

Ses compétences reconnues lui ont également permis de figurer, aux côtés de Simonetta Sommaruga, sur le ticket officiel du Parti socialiste lors de l'élection au Conseil fédéral à l'automne 2010, pour le remplacement de Moritz Leuenberger.

Son siège, désormais vacant à la Présidence du PS Suisse, sera repourvu lors de l'Assemblée des délégué-e-s du 5 décembre prochain à Saint-Gall.

Le mandat est ouvert à tous-te-s les membres du parti. Les candidatures peuvent être transmises d'ici au 20 novembre 2015 à collette.siegenthaler@pssuisse.ch.



Devenez **forgeur de destinées**

Dès un franc par jour, vous donnez un coup de pouce au destin d'enfants en détresse. www.tdh.ch/chaquejourcompte



Terre des hommes

Aide à l'enfance. tdh.ch

LE COURRIER

L'essentiel,
autrement.

lecourrier.ch



Allo **Le Courrier**, je m'abonne!

Essai 2 mois : **39.-**

12 mois : **319.-***

T 022 809 55 55 | abo@lecourrier.ch

Le Courrier, c'est au quotidien...

- Une information de **qualité**.
- Des sujets originaux issus d'une presse **indépendante**.
- **Des rubriques différentes**: Solidarité, Religion, Egalité,...
- Des chroniques et des **dessins de presse**.
- La carte «Côté Courrier» et ses **nombreuses réductions**.

CCP 12-1254-9 Mention «Abo Promo» ou «Essai»

*Offre promotionnelle 1^{re} année, au lieu de 389.-

Nous sommes prêts à nous battre !



Flavia Wasserfallen, co-secrétaire générale

Tôt ce matin, entre café, chocolat chaud, préparation des dix-heures de ma fille de sept ans et empressement afin qu'elle n'arrive pas en retard à l'école, ma fille était préoccupée par l'obtention de quelques éclaircissements afin de mettre un peu d'ordre dans sa petite tête et de clore le chapitre « élections fédérales ».

- C'est vrai que les socialistes sont arrivés deuxième ?
- Oui.
- Et qui a perdu ?
- Les Verts, par exemple. Tu te souviens d'Aline ? On était allé manger chez elle une fois. Elle n'a malheureusement pas été réélue.
- Oui, mais pourquoi on est allé manger chez elle si elle est dans un autre parti ?
- Les Verts sont nos partenaires. C'est très rare que l'on ne soit pas du même avis. Et puis, on peut manger avec tout le monde, même lorsque l'on n'est pas du même parti.
- Et qui a gagné ?
- C'est l'UDC.
- Mais ils sont contre les réfugié-e-s, non ?
- Oui.
- Est-ce que ça veut dire, comme l'UDC est première, qu'on ne pourra plus accueillir de réfugié-e-s ?
- Mais non, heureusement... L'UDC, toute seule, ne peut pas décider de construire un mur autour de la Suisse. Il faudrait que plusieurs partis se mettent d'accord pour ça.
- Ahhh...

Ma fille devant partir à l'école, la discussion s'est terminée là, mais elle a résonné encore un bon moment dans mon esprit.

Oui, nos partenaires politiques sont sortis affaiblis de ces élections. Et non, l'UDC seule ne peut pas vraiment détruire notre pays.

L'analyse des résultats des élections est claire pour moi. Le PS est le seul parti progressiste qui soit

parvenu à se maintenir malgré un environnement extrêmement défavorable, dans un climat de peur de l'autre et de remise en cause des acquis. Dans un même temps, notre allié de gauche et les partis du centre se sont effondrés. Nous allons clairement ressentir ce changement de rapport de force au Parlement. Durant la dernière législature, nous avons joui d'une constellation favorable et, grâce à la formation de majorités de centre-gauche, nous sommes parvenus à obtenir le tournant énergétique, le développement des transports publics, l'abolition du secret bancaire et, dernièrement, au Conseil des Etats, une augmentation des rentes AVS. La nouvelle donne aux Chambres fédérales ne permettra pas d'obtenir de tels résultats. Les réformes voulues par le PS seront sans doute à la peine. L'espoir de voir le PLR s'émanciper de l'UDC et s'allier au PS pour faire passer certaines réformes à nos côtés, telles que le sauvetage des bilatérales ou une réforme sensée de la prévoyance vieillesse, peut être formulé. Cependant, il est difficile d'imaginer le PLR changer aussi radicalement de paradigme. Dès lors, le PS est prêt à se battre pour faire avancer ses objectifs en faveur de salaires décents, de meilleures rentes AVS, de logements abordables, d'une coopération étroite avec l'Europe, de la transparence du financement politique, du droit d'asile ou du mariage pour toutes et tous, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parlement. Au PS, nous sommes toujours prêt-e-s à nous mobiliser.

Dès à présent, nous allons travailler à deux choses. J'expliquerai certainement cela à ma fille ce soir. Premièrement, afin de faire avancer nos idées, nous allons collaborer avec toutes celles et ceux qui sont prêt-e-s à le faire avec nous. Deuxièmement, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin de ne rien concéder à la politique inhumaine, rétrograde et dangereuse de l'UDC.



Merci Eveline !

Après une entrée fracassante au Conseil fédéral aux dépens d'un certain Christoph Blocher voilà maintenant huit ans, Eveline Widmer-Schlumpf a annoncé en cette fin octobre son retrait de la vie politique.

Durant ces deux législatures au gouvernement, au Département de Justice et Police, puis aux Finances, Eveline a su démontrer de trop rares capacités à ce type de poste : une résistance marquée face aux pressions de son parti, l'UDC, qui exigeait qu'elle renonce à cette fonction lors de son élection en 2007 ; une approche du Conseil fédéral clairement située au-delà des frontières purement partisanes, sachant travailler tantôt avec la droite, tantôt avec la gauche, mais toujours de manière respectueuse et constructive ; une capacité de travail et de vision à (très) long terme, refusant de céder aux lobbys qui ne savent fonctionner que dans l'immédiateté.

Cette dernière compétence a été particulièrement visible lors de l'assainissement de la place financière suisse. Alors que les droites conservatrice et économique persistent à résister aussi longtemps que possible, avant de céder sous d'énormes pressions et en ayant perdu toute marge de manœuvre, Eveline a compris l'intérêt d'anticiper ces pressions, de négocier une situation plus favorable et, ainsi, d'appliquer sereinement l'avenir. La fin du secret bancaire et la mise en place de l'échange automatique d'informations a donc permis, enfin, de nettoyer tant l'image que les coffres de nos banques.

Alors soit, Eveline n'est pas de gauche, elle a mené une politique majoritairement bourgeoise, mais a su travailler aux côtés du PS et du centre lorsque des enjeux majeurs et à long terme pour la Suisse s'invitaient dans l'agenda politique. Cette capacité rare restera difficile à remplacer lors de sa succession, espérons néanmoins que le travail accompli jusqu'ici se poursuivra. Alors Eveline, tout simplement merci !

Gaël Bourgeois, rédacteur en chef

IMPRESSUM

Editeur PS Suisse et Verein SP-Info, Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69, Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch
 Rédaction Gaël Bourgeois, Nadège Pillier et Julien Repond
 Production Atelier Bläuer, Berne

Première analyse des résultats

LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 18 OCTOBRE NOUS A SONNÉ. UN SÉVÈRE VIRAGE À DROITE QUI RÉSONNE ENCORE, DANS CHAQUE CŒUR DE GAUCHE DE CE PAYS, COMME UN VÉRITABLE CHOC. MAIS UNE FOIS CE PREMIER CHOC PASSÉ, NOUS NE DEVONS PAS OUBLIER LES ÉLÉMENTS POSITIFS QUI RESSORTENT ÉGALEMENT DE CE GRAND EXERCICE DÉMOCRATIQUE. AU-DE-LÀ DE L'ENGAGEMENT SANS FAILLE ET INÉGALÉ DE NOS MEMBRES ET MILITANT-E-S, LE PS A MAINTENU SA FORCE ÉLECTORALE MALGRÉ UN ENVIRONNEMENT TRÈS DÉFAVORABLE ET UN CLIMAT DE PEUR. NOUS REPRÉSENTONS AINSI 18,8% DE LA POPULATION ET RESTONS LA DEUXIÈME FORCE POLITIQUE DE SUISSE.

Les élections fédérales sont des élections cantonales. Les résultats diffèrent très fortement d'un canton à l'autre, passant d'une progression de 8 points à Zoug à une perte de 7 points dans le Jura. Quelques tendances plus générales peuvent malgré tout se dessiner. Ainsi, les sièges gagnés en 2011 étaient en danger et ces cantons se retrouvent aujourd'hui avec des pertes (FR, VD, VS, SZ, AG). A contrario, les cantons ayant subi des pertes aux dernières élections progressent à nouveau (ZH, SO, GR, ZG).

Le PS perd au final trois sièges au Conseil national, dont trois en Suisse romande (FR, VD, VS). Dans les cantons d'Argovie et du Valais, les aléas de la proportionnelle nous ont coûté un siège d'extrême justesse. Adressons une petite pensée à Ursula Schneider-Schüttel, qui fait malheureusement les frais de la perte du troisième siège fribourgeois, tout comme Andy Tschümperlin (SZ), président du Groupe socialiste aux Chambres fédérales.

La Suisse est le dernier pays d'Europe à ne connaître aucune règle quant au financement des partis et des campagnes politiques.

plus coûteuse de l'histoire suisse. A fin septembre, ce ne sont pas moins de 18 millions de francs qui avaient été dépensés, dont 90 % (!) provenant de l'UDC (7,2 millions) et du PLR (6,1 millions). Ramené à la taille de la population suisse, cela représente des investissements similaires aux campagnes américaines.

Cette tendance n'est pas due au PS Suisse, notre budget étant le même qu'en 2011 (1,4 million). Des questions légitimes peuvent donc se poser: existe-t-il un lien de cause à effet? Beaucoup d'argent entraîne-t-il plus de sièges?

La Suisse est le dernier pays d'Europe à ne connaître aucune règle quant au financement des partis et des campagnes politiques. Aucune transparence n'est donc exigée et l'indépendance des élu-e-s vis-à-vis des milieux économiques peut sérieusement être remise en cause. La transparence est une nécessité en démocratie, raison pour laquelle le PS Suisse, avec d'autres partenaires, a décidé de lancer une initiative populaire sur cette question.

Impact sur les grands enjeux de la législature

Au cours des quatre dernières années, une constellation parlementaire a permis de faire avancer certains projets-clés, grâce à une majorité de centre-gauche. Ce fut notamment le cas pour le tournant énergétique et la sortie du nucléaire, le développement des transports publics, l'abolition du secret bancaire ou encore l'augmentation des rentes AVS décidée par le Conseil des Etats. Les nouvelles majorités qui se dessinent s'annoncent plus conservatrices et économiquement beaucoup plus libérales, ce qui est loin de nous rassurer. Espérons que le PLR s'émancipera de son rôle de «partenaire junior» de l'UDC et s'engagera, aux côtés du PS, sur des thèmes tels que le sauvetage des bilatérales.

Quoiqu'il ressorte de ce nouveau parlement, le PS continuera à s'engager pour une Suisse ouverte et solidaire et n'hésitera pas à faire appel au peuple lorsque les élu-e-s oublieront de tenir compte de cette Suisse progressiste.

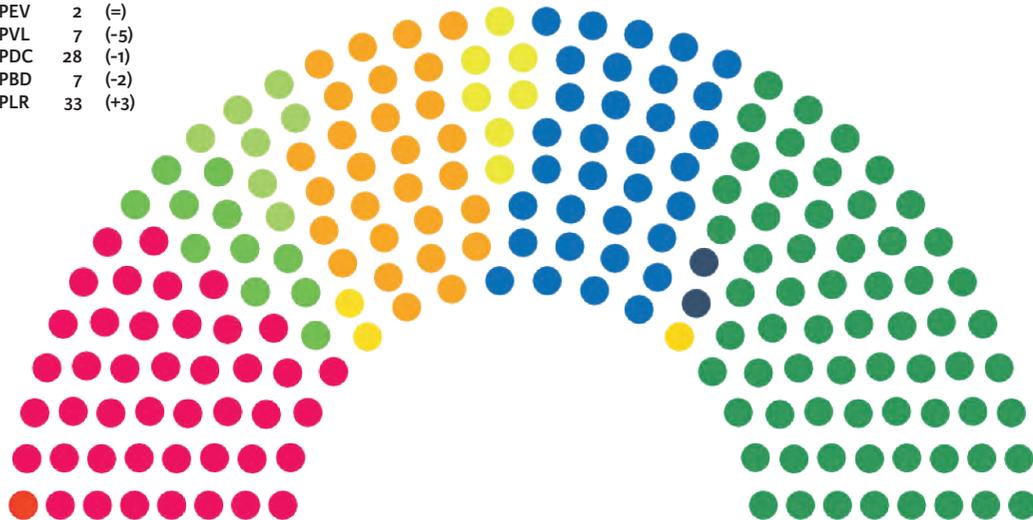
Conseil des Etats sur une lancée positive

Alors que le PS ne comptait en 1991 que trois sièges à la Chambre des cantons, il est possible que les résultats de 2015 affichent un record à 12 sièges socialistes. Les seconds tours qui doivent encore se tenir dans différents cantons nous le révéleront au cours des prochaines semaines. Cette progression nous permet également d'espérer que la Chambre haute sera à même de corriger le tir d'un Conseil national désormais très à droite.

L'argent joue un rôle important

Les choses étaient claires plusieurs semaines avant les résultats du scrutin: cette campagne aura été la

● POP	1	(+1)	● MCG	1	(=)
● SOC	43	(-3)	● UDC	65	(+11)
● VERTS	11	(-4)	● LEGA	2	(=1)
● PEV	2	(=)			
● PVL	7	(-5)			
● PDC	28	(-1)			
● PBD	7	(-2)			
● PLR	33	(+3)			



Les « nouveaux » visages socialistes romands

DÉCOUVREZ LES ÉLU-E-S SOCIALISTES ROMANDS, NOUVEAUX OU ANCIENS, CANTON PAR CANTON POUR LA 49^E LÉGISLATURE QUI COURRA DE 2015 À 2019. LES ENJEUX SERONT NOMBREUX, VARIÉS ET ESSENTIELS POUR LES HABITANT-E-S DE CE PAYS. UN SEUL NOUVEAU VISAGE COMPOSE FINALEMENT CETTE DÉLÉGATION AVEC LAURENCE FEHLMANN-RIELLE À GENÈVE, QUI REMPLACE MARIA BERNASCONI. A L'HEURE D'ÉTABLIR CETTE LISTE, UNE PENSÉE PARTICULIÈRE ET DES REMERCIEMENTS SINCÈRES SONT ADRESSÉS À L'INTENTION D'URSULA SCHNEIDER SCHÜTTEL, QUI PAIE LA PERTE D'UN SIÈGE FRIBOURGEOIS.



JEAN-FRANÇOIS STEIERT
conseiller national depuis 2007



VALÉRIE PILLER CARRARD
conseillère nationale depuis 2011



CARLO SOMMARUGA
conseiller national depuis 2003



MANUEL TORNARE
conseiller national depuis 2011



LAURENCE FEHLMANN-RIELLE
nouvelle élue au Conseil national



CLAUDE HÊCHE
conseiller aux Etats depuis 2007



PIERRE-ALAIN FRIDEZ
conseiller national depuis 2011



DIDIER BERBERAT
conseiller national 1995 – 2009
conseiller aux Etats depuis 2009



JACQUES-ANDRÉ MAIRE
conseiller national depuis 2009



MATHIAS REYNARD
conseiller national depuis 2011



ROGER NORDMANN
conseiller national depuis 2004



ADA MARRA
conseillère nationale depuis 2007



CESLA AMARELLE
conseillère nationale depuis 2011



JEAN CHRISTOPHE SCHWAAB
conseiller national depuis 2011
(sous réserve de la réélection de
Géraldine Savary aux Etats)



REBECCA RUIZ
conseillère nationale depuis 2014

2^E TOUR AU CONSEIL DES ETATS

TROIS CANTONS ROMANDS CONNAISSENT DES SECONDS TOURS POUR LES ÉLECTIONS AU CONSEIL DES ETATS. A L'HEURE DE LA MISE SOUS PRESSE DE CETTE ÉDITION, CES RÉSULTATS NE SONT PAS ENCORE CONNUS, LES ÉLECTIONS ÉTANT FIXÉES AU DIMANCHE 8 NOVEMBRE.



CHRISTIAN LEVRAT
conseiller national 2003 – 2012
conseiller aux Etats depuis 2012



LILIANE MAURY PASQUIER
conseillère nationale 1995–2007
conseillère aux Etats depuis 2007



GÉRALDINE SAVARY
conseillère nationale 2003 – 2007
conseillère aux Etats depuis 2007

Les quatre grands dossiers de la prochaine législature

D'IMPORTANTES DOSSIERS SERONT DISCUTÉS AU PALAIS FÉDÉRAL DURANT LA PROCHAINE LÉGISLATURE. AVEC LE GLISSEMENT À DROITE DU PARLEMENT, LES DÉBATS PROMETTENT D'ÊTRE HOULEUX. LE PS EST PLUS QUE JAMAIS PRÊT À SE BATTRE POUR UNE SUISSE QU'IL VEUT OUVERTE ET SOLIDAIRE. ÉCLAIRAGE.



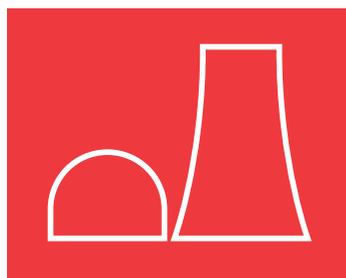
PRÉVOYANCE 2020

En l'état, le PS soutient partiellement la réforme de la Prévoyance vieillesse 2020. Ce projet de réforme est relativement équilibré, en comparaison aux révisions de l'AVS qui ont été proposées par le passé. La prévoyance 2020 prévoit en effet, pour la première fois depuis 20 ans, une augmentation des rentes AVS. Cela profiterait particulièrement aux retraité-e-s dont les revenus sont faibles. Aux yeux du PS, qui a pour objectif de conserver le niveau des prestations, ce projet est une version minimum, qui revêt certains aspects négatifs. Le PS voit d'un mauvais œil la baisse du taux de conversion de 6,8 % à 6 %. Le parti met également en cause le droit des caisses de pensions d'empocher 10 % du chiffre d'affaire des assurances-vie. Le PS est également opposé à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes de 64 ans à 65 ans. Afin que cette augmentation puisse avoir lieu, notre parti a toujours exigé que des mesures contraignantes soient enfin prises afin de remédier à l'inégalité salariale de près de 20 % qui subsiste entre hommes et femmes, à travail de valeur égale. Les discussions à venir sur ce dossier promettent d'être âpres, surtout avec le glissement à droite du Parlement. Le PS luttera néanmoins de toutes ses forces afin d'apporter des corrections au projet.



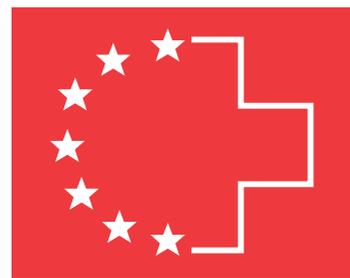
RIE III

Le troisième volet de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) ne doit absolument pas contribuer à créer de nouveaux privilèges ni à creuser les injustices. Son but n'est pas de soulager les entreprises au détriment des ménages et encore moins de provoquer une baisse des recettes fiscales pour l'État, qui entraînerait à son tour une baisse des prestations. Le PS est favorable au principe de base de cette réforme, soit en finir avec les régimes spéciaux cantonaux en matière d'imposition des entreprises. Par contre, le parti insiste sur le fait que cette réforme soit supportée par les entreprises et leurs actionnaires et non pas par la population dans son ensemble. Le PS appelle à ce que les leçons de la RIE II d'Hans-Rudolf Merz, qui a creusé un trou abyssal dans les finances de la Confédération, soient bien retenues. De plus, notre parti s'oppose à la suppression du droit de timbre tout comme à divers autres cadeaux fiscaux, qui seraient aussi injustes que coûteux.



TOURNANT ÉNERGÉTIQUE

La Stratégie énergétique 2050 est une étape importante vers la transition énergétique, qui a pour objectifs, à terme, la sortie du nucléaire, une plus grande efficacité énergétique ainsi que le remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables. Au PS, nous plaillons pour que les énergies renouvelables représentent au moins 50 % des besoins énergétiques du pays d'ici à 2030. Afin que cela soit possible, un système d'incitation doit être mis en place afin d'encourager le recours aux énergies provenant du soleil, du vent ou de la biomasse. Pour ce qui est de l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires, le parti est prêt à aller devant le peuple si nécessaire. Concernant les centrales nucléaires existantes, nous nous engageons afin de fixer des limites contraignantes à leur durée d'exploitation. Après 50 ans, ces dernières devraient être mises hors-tension. Enfin, en ce qui concerne la recherche de lieux de stockage pour les déchets nucléaires, les populations concernées doivent impérativement être consultées et être en mesure de pouvoir poser un veto à de telles réalisations.



RELATIONS SUISSE-UE

Le PS Suisse estime que la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse doit se faire sans mettre les accords bilatéraux en péril. Ces accords ont été soutenus par les électeur-trice-s à cinq reprises dans les urnes. Le PS soutient donc le Conseil fédéral dans les efforts qu'il entreprend avec l'Union européenne afin de trouver une solution à l'amiable. Selon nous, l'initiative contre l'immigration de masse pourrait être mise en place au travers de réformes internes au marché du travail et à celui du logement. Ce n'est qu'au prix de telles réformes que nous satisferons la population, en lui garantissant une sécurité en matière de salaires et d'emploi, et que nous sortirons de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons actuellement avec l'UE, tout en préservant de bonnes relations avec ce grand voisin, indispensables au bon fonctionnement de l'économie suisse.

La santé en fonction du porte-monnaie?

L'ACCÈS ÉQUITABLE À DES PRESTATIONS DE SANTÉ DE QUALITÉ FAIT PARTIE DES ENJEUX ESSENTIELS DE TOUTE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, TOUT COMME PAR EXEMPLE LE DROIT À UN LOGEMENT, UN TRAVAIL OU UNE ALIMENTATION SUFFISANTE. SI LE SYSTÈME SUISSE DE SANTÉ ATTEINT AUJOURD'HUI UN TRÈS BON NIVEAU INTERNATIONAL EN CE QUI CONCERNE SA QUALITÉ ET UN NIVEAU CORRECT SUR LE PLAN DE L'ÉQUITÉ DANS L'ACCÈS, CETTE SITUATION EST MENACÉE PAR LES INTÉRÊTS PARTICULIERS DE CERTAINS ASSUREURS ET PRESTATAIRES. POUR ÉVITER UNE TELLE ÉVOLUTION, LE SYSTÈME SUISSE DE SANTÉ A BESOIN DE PLUS DE DÉMOCRATIE ET DE TRANSPARENCE, CE QUI DEMANDE UNE STABILISATION DU RÔLE DE L'ÉTAT FACE AUX ATTAQUES PERMANENTES DES REPRÉSENTANT-E-S DES INTÉRÊTS PRIVÉS.

Pour la législature 2016–2019, les principaux enjeux sont les suivants:

Le coût du système, sa répartition et son efficacité

Le coût du système suisse de santé est élevé, mais pas exorbitant: avec 10,9 pour cent du Produit intérieur brut, il est au niveau des pays européens comparables et inférieur de plus de 50 pour cent à celui des Etats-Unis. Il a par ailleurs une contrepartie raisonnable avec des prestations de qualité accessibles à une très large partie de la population. Les progrès médicaux parfois avérés et, dans une moindre mesure, le vieillissement de la population engendreront cependant une augmentation de la part de nos ressources que nous consacrons à la santé et nous posent ainsi deux défis. Tout d'abord, par rapport à d'autres pays, la répartition du coût est particulièrement inéquitable: la part des coûts que chaque assuré-e paye de sa propre poche, primes de l'assurance obligatoire comprises, est de loin la plus élevée de tous les pays de l'OCDE. Dans la mesure où les ménages aux plus bas revenus bénéficient d'abaissements de primes et que les hauts revenus profitent de primes parmi les plus basses d'Europe par rapport à leur capacité financière, ce sont essentiellement les revenus moyens – et notamment les familles qui doivent assumer l'augmentation massive des primes des jeunes assuré-e-s – qui passent à la caisse. Un premier pas contre cette répartition inéquitable pourrait être fait avec le projet PS/PDC/Vert de réduction importante des primes des jeunes compensée par les assurés plus aisés, qui sera en consultation jusqu'au début 2016. C'est un premier pas vers un financement en fonction de la capacité financière de chacune et de cha-

cun, comme cela se pratique dans de nombreux pays.

Ensuite, nous payons trop cher de nombreux médicaments et des appareils tels que les prothèses, et nous dépensons aussi des montants importants pour des prestations qui ne sont pas indispensables. Les assureurs et leurs lobbyistes parlementaires entreprennent de grands efforts pour faire le tri, mais ce ne sont pas les bon-ne-s acteur-trice-s: intéressés par la vente d'assurances complémentaires à celles et ceux qui en ont les moyens, ils cherchent surtout à réduire le catalogue des prestations remboursées par l'assurance-maladie obligatoire, quitte à réduire l'accès des petits et moyens revenus à des prestations importantes et à induire ainsi un système de plus en plus inéquitable. C'est la raison pour laquelle le projet d'Alain Berset visant à établir un contrôle des coûts par rapport à la plus-value thérapeutique dans une approche d'intérêt collectif («démarche hta») est particulièrement convenable pour une maîtrise des coûts qui ne se fasse pas sur le dos de la majorité des assuré-e-s et des patient-e-s.

Rôle des assureurs et des assurés

Par leur masse critique et leurs relations contractuelles multiples avec les prestataires, les grands assureurs-maladie tendent de plus en plus à contourner le rôle démocratique de l'Etat dans la mise à disposition de l'offre. Pour s'y opposer, nous avons notamment besoin d'une meilleure surveillance de l'assurance-maladie obligatoire, ce que les nombreux représentant-e-s des assureurs au Parlement combattent violemment, et de la possibilité de constituer des caisses publiques cantonales, ce qui pourrait être demandé par une nouvelle initiative

populaire. En parallèle, la Suisse doit développer les droits des assuré-e-s et des patient-e-s, qui restent très faibles en comparaison internationale, et mettre fin aux doubles mandats des parlementaires membres de conseils d'administration de caisses-maladie, qui s'«auto-contrôlent» au Parlement et sapent systématiquement le rôle de l'Etat et ainsi les choix démocratiques pour le système de santé.

Avec la nouvelle composition du Parlement, ces objectifs ne seront pas plus faciles à atteindre – et nous allons devoir réfléchir à une utilisation accrue des droits populaires pour assurer un système de santé de qualité pour toutes et tous.



Jean-François Steiert, conseiller national FR





NOUVELLE LOI SUR LE RENSEIGNEMENT (LRens)

Pourquoi le référendum ?

« UN PEUPLE PRÊT À SACRIFIER UN PEU DE LIBERTÉ POUR UN PEU DE SÉCURITÉ NE MÉRITE NI L'UNE NI L'AUTRE, ET FINIT PAR PERDRE LES DEUX. » (BENJAMIN FRANKLIN)

Les terroristes gagnent lorsqu'ils parviennent à nous faire abandonner nos principes démocratiques au nom de la « lutte contre le terrorisme ». Cette « lutte » nous fait en effet jeter par dessus bord bon nombre de principes que nous croyions intangibles, mais sans guère de résultats... à part une augmentation de la peur du terrorisme. Une peur qui appelle souvent de nouvelles restrictions de nos libertés. Les Etats-Unis sont-ils plus sûrs grâce au « patriot act » ? Il est permis d'en douter.

Indépendamment de son contenu et des cautèles qui ont pu y être inscrites (grâce à l'excellent travail parlementaire de la délégation PS à la commission de politique de sécurité), la LRens marque une étape supplémentaire vers cette dérive. La précédente base légale pour le renseignement civil en Suisse, la LMSI, ne parlait que de surveiller les sources accessibles au public. Avec la LRens, nous entrons dans l'ère de la surveillance préventive de la sphère privée, avec des moyens que la technique rend plus invasifs que jamais. A l'époque des débats sur la LMSI, le Conseiller fédéral Arnold

Koller considérait qu'écouter des conversations privées (on ne parlait à l'époque alors que de conversations téléphoniques), était « une atteinte si grave contre la sphère privée que cela ne peut se dérouler que dans le cadre de l'activité de la police judiciaire ». En 2009, nous étions pourtant déjà après les attentats du 11 septembre et bien avant le scandale de la NSA, une nouvelle version de la LMSI, qui prévoyait une surveillance préventive des télécommunications, a été rejetée par le Parlement.

La surveillance préventive est condamnable, car c'est une atteinte à la sphère privée sans le moindre soupçon. Il est admis qu'une procédure pénale est une atteinte importante aux droits fondamentaux, ne serait-ce qu'en raison de la présomption d'innocence. Il est donc nécessaire que la surveillance se fasse sur la base de soupçons fondés d'un crime grave et sous contrôle judiciaire, et non pas sur la base de vagues intuitions, comme la participation à une manifestation ou une barbe un peu trop indisciplinée pour être celle d'un hipster. Pourtant, c'est bien là où nous mène la LRens. C'est le risque que chaque citoyen-ne se



Jean Christophe Schwaab,
conseiller national VD

fasse surveiller, non pas parce qu'il a quelque chose à se reprocher, mais parce qu'un espion-ne croit que le citoyen-ne en question devrait avoir quelque chose à se reprocher.

En outre, il est difficile d'accorder la moindre confiance au Service de renseignement de la Confédération (SRC). On peut bien vouloir surveiller le SRC comme cela est prévu dans la LRens, ses récents couacs montrent qu'il n'est pas digne de la confiance qu'exigent les mesures de surveillance prévues. Il n'est par ailleurs pas sûr que le meilleur mécanisme de contrôle envisageable ait l'efficacité qu'on attend de lui. L'organe de surveillance de la NSA, censé éviter ses dérives, a failli en grandes longueurs. Pourtant, la surveillance du réseau câblé est justement un instrument totalement nouveau et aussi invasif que ce que fait la NSA.

Personne ne conteste le danger du terrorisme et de l'« Etat islamique ». Mais c'est aux autorités pénales ordinaires d'agir, dans le cadre de procédures pénales ordinaires. La loi actuelle et future leur en donne parfaitement les moyens.

Retour sur les élections nationales

LE NOUVEAU PARLEMENT SERA LE PLUS FÉMININ DEPUIS L'INTRODUCTION DU VOTE DES FEMMES. PRINCIPALEMENT GRÂCE À LA GAUCHE : PRÈS DE 40% DES ÉLUES SONT DES FEMMES SOCIALISTES.

Surprise au lendemain des élections nationales. Alors que nous nous attendions à une forte baisse, le nombre de femmes au Conseil national n'aura jamais été aussi élevé que dans la nouvelle législature. Avec 64 élues à ce jour,¹ la représentation féminine s'élève à 32 %. Mais c'est surtout grâce à la gauche, et en particulier au Parti socialiste, que nous n'avons pas assisté à un retour en arrière. Le PS est en effet le seul parti dont la délégation au Conseil national est composée d'une majorité de femmes : avec 25 femmes sur un total de 43 mandats, la députation socialiste est composée à 58 % de femmes.

La part d'hommes et de femmes chez les Verts et Vert libéraux est équilibrée. Les écologistes envoient 5 femmes et 6 hommes au Conseil national. Les Vert libéraux comptent 4 hommes et 3 femmes. Au sein du PDC, elles sont 9 femmes sur 27 élu-e-s (33 %). Sans surprises, les partis de droite sont en queue de peloton. L'UDC compte 11 femmes sur une délégation de 65 parlementaires (16,9 %), et le PLR 7 sur 27 (21,2 %). Le PBD, lanterne rouge en matière de représentation féminine, ne voit qu'une seule de ses femmes au rang de ses six élu-e-s.

(Trop) lente amélioration

Légalement majoritaires dans la population, les femmes demeurent cependant encore sous-représentées sous la Coupole. Si nous approchons du seuil critique de 33 %, considéré comme condition minimale pour qu'une minorité puisse exercer une influence appropriée, la parité est encore loin. En effet, au lieu d'augmenter progressivement depuis 1971, année d'obtention du droit de vote pour les femmes, le nombre de femmes au Parlement a même un peu reculé en 2011.

Il faut aussi relever que le sort réservé aux femmes diffère selon les cantons. Dans le canton de St-Gall par exemple, deux femmes (une verte et une vert-libérale) n'ont pas été réélues, et au sein du PDC, un

homme a pris la place d'une femme. Alors qu'elles étaient 5 pour un total de 12 élu-e-s lors de la dernière législature, elles ne sont aujourd'hui plus que 3 femmes. Le canton de Neuchâtel, quant à lui, ne compte aucune femme parmi ses élu-e-s.

Nombre record de candidatures. Mais toujours insuffisant pour prétendre à la parité.

Nous avons assisté, à ces dernières élections, à un nombre record de 3802 candidat-e-s, dont 1310 femmes. Ce qui représente 34,5 % de femmes. Cette proportion a augmenté de 2,6 % par rapport aux élections de 2011, où les femmes remplissaient 32,1 % des listes. Le pourcentage le plus élevé de candidatures féminines a été atteint en 2007, avec un taux de 35,1 %. Le nombre de femmes à briguer un siège au Conseil des Etats est encore moins élevé. En 2015, elles étaient 34 sur les 160 candidat-e-s (21,25 %).

On constate à nouveau à ce stade une différence entre la gauche et les partis bourgeois. Si le PS propose près de 46,7 % de candidatures féminines, les candidates UDC pour le National ne représentent que le 19 % des 431 candidat-e-s du parti.



Anita Balz, Secrétaire centrale des Femmes socialistes suisses

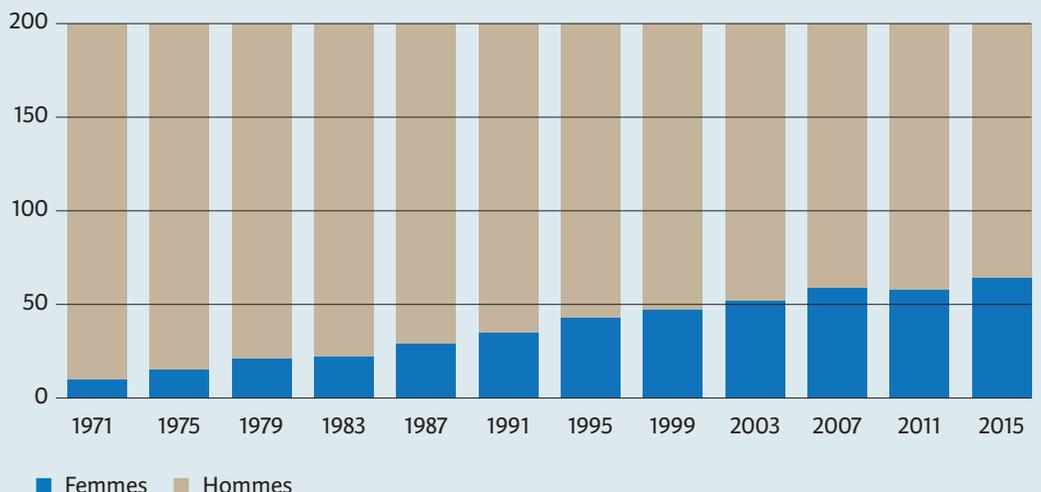
Les partis doivent prendre leurs responsabilités

Bien que l'évolution soit positive, nous sommes encore loin de l'objectif. A ce rythme, il faudrait attendre encore 72 ans pour atteindre la parité. Ce qui représente trois générations. Et si nous avons atteint aujourd'hui ce taux de 32 %, le plus élevé à ce jour, c'est en premier lieu grâce à la volonté et aux compétences des femmes élues. Toutefois, le rôle joué par les partis n'est pas à négliger. En effet, si nous voulons un jour atteindre une représentation équilibrée de notre société à tous les niveaux politiques, une prise de conscience doit avoir lieu. En première ligne au sein des partis, qui doivent soigner leur relève féminine, et assurer un soutien à leurs élues au même titre que leurs membres masculins.

Il est temps que la droite se réveille, et prenne enfin ses responsabilités. Si les mesures volontaires se révèlent insuffisantes, il sera temps d'envisager des options contraignantes, comme par exemple l'instauration de quotas sur les listes.

¹ Au moment de la parution de cet article, quelques élues sont encore en lice pour le Conseil des Etats. La statistique est donc encore provisoire.

LES FEMMES ÉLUES LORS DES ÉLECTIONS AU CONSEIL NATIONAL, DE 1971 À 2015



Les mots pour lui dire...

Les « Traces de plume » que Barbara Lanthemann, nous confient sont celles d'une femme et camarade qui aime jouer avec ses identités, afficher ses envies et ses passions.

Son nom de plume : Alix Wolf.

Allez savoir où elle l'a découvert, dans quelle forêt, dans quel mystérieux baptistère. La militante, l'amoureuse, la poétesse ont un trait commun : elles se demandent chaque jour où trouver les mots pour le dire.

Ces mots qu'Alix a finalement trouvés sont regroupés dans ce recueil aux multiples formes : textes, lettres, poésies, paroles de chansons. Alix Wolf part à la recherche d'une musique inconnue, de sons nouveaux et revient toujours au rythme initial de son pouls. « C'est comme un voyage vers de nouveaux territoires, c'est comme grimper à un arbre qui dépasse les autres pour enfin voir au loin. »

Mais cette femme ne parle pas seulement en métaphores. Elle chante la passion et la danse de la gitane, elle soutient le regard de l'autre, elle sait qu'un baiser est plus doux que la brise en bord de mer, un aveu, immense...

Elle nous dévoile une géographie intérieure où souvenirs et espoirs se mêlent dans une histoire sans fin, dans une société pleine d'interdits et de contradictions.

Engagée et militante

Née en 1965 et habitant Saxon (VS), son engagement au sein d'associations de défenses des personnes homosexuelles, d'abord en tant que bénévole auprès d'Alpagai (unique

plateforme homosexuelle en Valais), a conduit Barbara Lanthemann à reprendre le poste de secrétaire romande de l'organisation suisse des lesbiennes (LOS). Après cinq ans d'activité à ce poste, elle a été nommée secrétaire générale de cette organisation à Berne, poste qu'elle occupe depuis le 1er janvier 2013.

Depuis mars 2013, elle siège au Grand Conseil valaisan en tant que députée-suppléante et vient de terminer les élections fédérales comme candidate au Conseil national sur la liste principale du parti socialiste valaisan.

Motarde du dimanche, elle aime également les balades tranquilles sur les bisses du Valais ou en forêt, et apprécie les soirées entre ami-e-s où se conjuguent l'amitié, les mets de la table et les vins du terroir.

TRACES DE PLUME, Barbara Lanthemann alias Alix Wolf, Editions Monographic, Collection « Racines du Rhône », 200 pages, ISBN 978-2-88341-234-7

LES MOTS POUR LUI DIRE

Mon Ange

Tout droit venue d'ailleurs et du reste je ne sais d'où.

Quand sa voix se fait plus douce et que les mots se bousculent au bord de son cœur, ses yeux se noient doucement dans une vague d'eau salée. C'est à peine si je soutiens ce regard, soudain c'est moi qui m'y noie, entièrement. Je sens monter un océan de tendresse et je me retiens de la serrer dans mes bras. J'ai peur de l'abîmer, de la blesser. J'aimerais prendre son visage entre mes mains et déposer sur sa bouche un bouquet de fleurs sauvages, un baiser plus doux que la brise en bord de mer, un aveu, immense... Si je savais où trouver les mots pour lui dire...

J'ai glissé dans ma poche côté cœur une pierre rose qu'elle tenait dans ses mains. Au soleil de cet été merveilleux, je la placerai pour lui redonner sa chaleur, en fermant les yeux je me souviendrai de l'instant magique de nos retrouvailles. Sa main a touché la mienne, son visage a frôlé ma joue et j'ai senti le feu envahir chacune de mes veines.

Si je savais où trouver les mots pour lui dire...



DEUX QUESTIONS À BARBARA LANTHEMANN



Robert Hofer

Comment est née cette passion, ou ce besoin, de l'écriture ?

J'ai le souvenir d'avoir toujours écrit... Dans les marges des cahiers d'école, puis au pensionnat, j'écrivais des histoires à épisodes que je lisais ensuite à mes camarades de dortoir avant l'extinction des feux. La musique a été un excellent exercice pour les rimes, c'était un besoin féroce jusqu'à l'âge de 25 ans.

Ton nom de plume est Alix Wolf : qui est-ce ? Un peu comme s'il m'avait manqué

jusqu'à une plume à encre bleue pour transcrire sur le papier ces mots et, récemment, j'ai trouvé, enfin, la bonne couleur pour les écrire. La maturité, peut-être, mais pas que...

Ecrire est un exutoire, l'instant de voyage intérieur que je m'accorde tard le soir, après une journée de course. C'est une respiration indispensable à mon équilibre aujourd'hui. Et cet équilibre c'est Barbara Lanthemann et Alix Wolf, tantôt l'une, militante, tantôt l'autre, griffonnante...

L'insertion toujours indispensable

TRENTE ANS APRÈS LA CRÉATION DES ATELIERS DE CARITAS JURA, PROPUL'S RESTE PERTINENT ET UTILE.

Roger Meier Agence Bist

Aujourd'hui, que ce soit le service des arts et métiers et du travail (SAMT), l'Association Jurassienne d'accueil des Migrants (AJAM) ou l'Office cantonal de l'assurance invalidité, tous relèvent la fiabilité de Propul's et ses compétences pour proposer du sur-mesure. Une flexibilité saluée également par Julien Cattin, chef-adjoint du Service de l'Action Sociale, qui souligne « le dynamisme, la capacité à répondre aux nouvelles exigences du monde de l'insertion. Nous observons et apprécions notamment l'effort mené pour tisser des liens avec les entreprises ».

Comment ça fonctionne ?

Le Département Insertion agit comme un pont entre les mondes économique et social. Il vise en effet à améliorer l'employabilité des personnes qui le fréquentent, afin que

celles-ci puissent à nouveau se projeter dans le monde économique.

De la récupération à la sous-traitance, en passant par l'entretien du linge ou la petite réparation, des activités valorisantes et adaptées sont proposées. Par une observation précise, les employés sont mis en situation, avec des objectifs individualisés : on peut ainsi détecter les freins à l'employabilité, mais aussi déceler des potentialités. Une vérification peut se faire par un stage en entreprise ou un soutien au placement.

Les activités sont réparties en dix ateliers : logistique, transport, intendance, tri-valorisation et vente, parcs et jardins, mobilité, blanchisserie, conditionnement, production, sous-traitance industrielle. Un certain nombre de produits et services sont destinés au grand public, comme l'entretien du linge, la vente

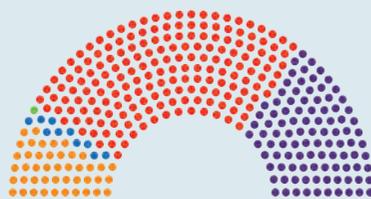
de deuxième main, la vélostation ou l'entretien de parcs et jardins.

Quelques chiffres

Propul's offre 95 places de travail, ce qui signifie que 130 personnes viennent travailler chaque jour sur le site de la Communance à Delémont, encadrées par 20 collaborateurs. Au final, les activités de notre propre production induisent un chiffre d'affaires de quelques CHF 650 000.-.

Durant cette année jubilaire, Propul's a été invité d'honneur de la foire du Jura. Une occasion unique d'aller à la rencontre de ses 60 000 visiteurs. Les festivités se clôturent avec « 1 million d'étoiles » et ses illuminations magiques le samedi 12 décembre aux abords du Pont de la Maltière, là où tout a commencé, ainsi qu'à l'Avenue de la Gare à Delémont. Venez-y nombreux-euses !

LE RÉSULTAT



Le 19 octobre dernier, le Canada élisait ses 338 nouveaux-elles représentant-e-s à la Chambre des communes.

Mené par Justin Trudeau, le Parti libéral (rouge), de

tendance centriste, voire sociale-démocrate, a largement remporté ces élections. Il met ainsi un terme au gouvernement du Parti conservateur (bleu foncé), de tendance néo-conservatrice, au pouvoir depuis 2006. Les socialistes du Nouveau parti démocratique (orange) n'ont pas réussi à tirer leur épingle du jeu, tout comme le souverainiste Bloc québécois (bleu clair).

LE CHIFFRE

51,4 %

Daniel Jositsch, socialiste zurichois, est parvenu à décrocher un siège au Conseil des Etats dès le premier tour. Cela faisait 32 ans que les socialistes zurichois n'avaient plus siégé à la Chambre des cantons. Professeur de droit pénal, le Zurichois a obtenu 182 776 voix, dépassant la majorité absolue de 5006 suffrages.





NON

**Non à 2x plus de camions.
Non au 2^e tunnel au Gothard.**